

L'eau est un bien commun universel auquel tous les habitants de la planète ont droit d'accéder et qui ne peut faire l'objet d'une appropriation privée.

Coordination EAU-Île-de-France



La Coordination Eau Ile-de-France est une association réseau qui met en partage savoirs, outils et compétences pour renforcer les actions pour l'eau bien commun !

Créée en 2008, l'association Coordination Eau IdF vise à mettre en réseau les associations d'usagers citoyens de l'eau, quelle que soit leur approche (socio-économique, environnementale, consumériste, culturelle...), à rendre visible ce mouvement et à en faire un acteur incontournable de toutes les décisions concernant l'eau et l'assainissement en Ile-de-France. Experts, artistes, élus et citoyens y sont les bienvenus pour constituer une nouvelle alliance en faveur d'une gestion démocratique, sociale et écologique de l'eau.



NOM, PRÉNOM

ADRESSE

TÉL.

E-MAIL

- Je souhaite adhérer à la Coordination Eau IdF
- Je souhaite faire un don à la Coordination Eau IdF
- Je souhaite recevoir la newsletter de la Coordination Eau IdF

Adhésion 2012 : Étudiant, chômeur, précaire : 5 € ; autre individuel : 10 € ; association locale : à partir de 20 € ; association nationale/internationale : à partir de 50 €

Envoyer chèque et/ou bulletin d'inscription à :
Coordination eau Ile-de-France – 5, rue de la Révolution 93 100 Montreuil

Adhérer à la Coordination Eau Ile-de-France pour...

s'informer : diffusion d'une newsletter hebdomadaire et organisation d'événements publics (projections, débats, conférences, happenings), en lien avec l'actualité francilienne, mais aussi nationale et internationale.

se former : centre de documentation, formations et ateliers d'échange de compétences ; conseil juridique, accompagnement de projet, création d'outils multimédia...

partager nos outils et ressources : multimédia, expositions, animations de rue, intervenants spécialisés...

agir, faire entendre la voix des usagers citoyens partout où sont prises des décisions sur l'eau : chacun à son niveau, tout le monde est invité à participer à nos campagnes et à proposer des actions !

<http://eau-iledefrance.fr>

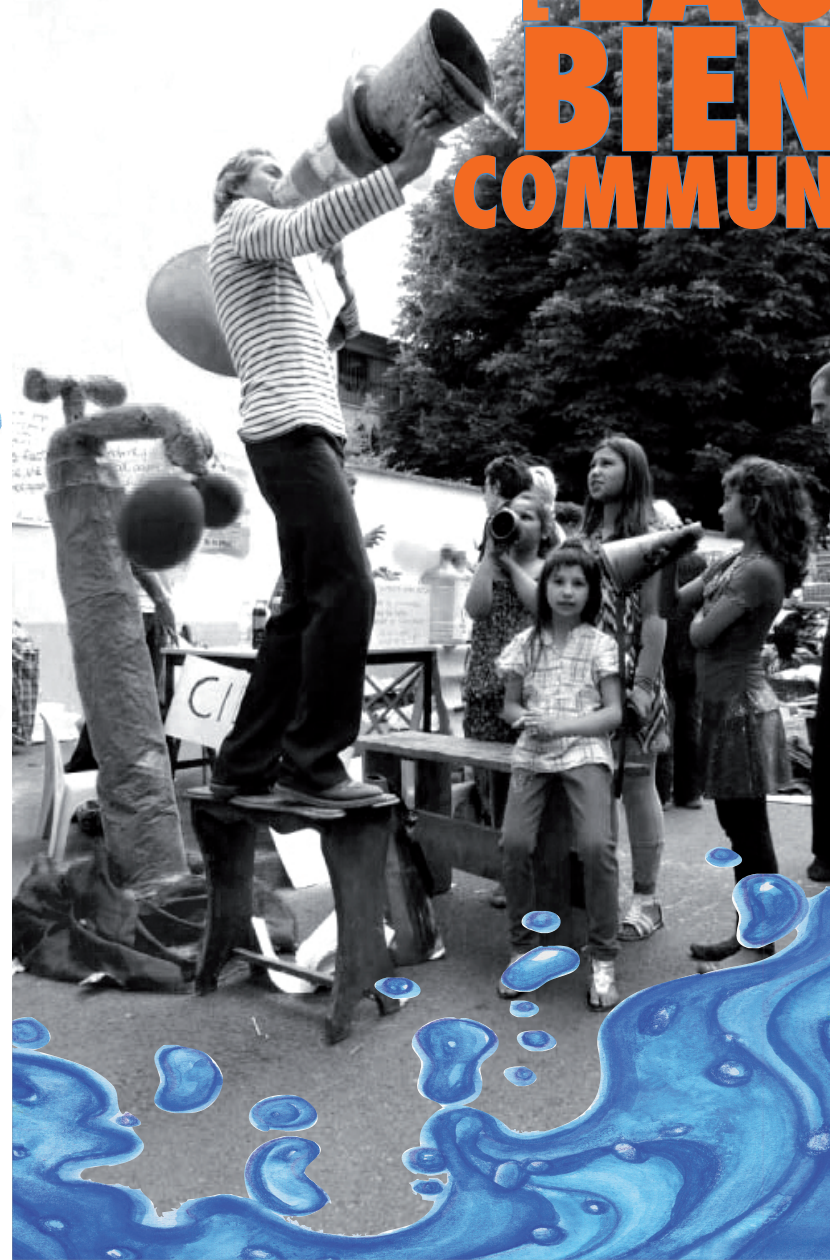


Contact : coordination@eau-iledefrance.fr

Tél. 09 82 31 73 84

5, rue de la Révolution 93 100 Montreuil

ENSEMBLE
POUR L'EAU
BIEN
COMMUN



EST ENSEMBLE UNE FORMIDABLE MOBILISATION CITOYENNE!

Le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France) est chargé de la distribution de l'eau potable en banlieue parisienne. Depuis un siècle, le SEDIF délègue cette mission à la multinationale Veolia.

C'est l'un des tarifs les plus chers de France pour la population de la banlieue parisienne ! Nous payons de 40 à 58 % de plus que nos voisins parisiens, sans aucune raison valable si ce n'est d'alimenter les profits de Veolia.

Les familles nombreuses sont pénalisées : à partir d'une consommation annuelle de 180 m³ (famille nombreuse : 3 adultes, 3 enfants), elles paient 20 % de plus que les autres.

Les grands consommateurs (plusieurs centaines de milliers de m³) bénéficient EUX d'une ristourne de 60 % : c'est injuste et inacceptable !



La communauté d'agglomération Est Ensemble (CAEE)

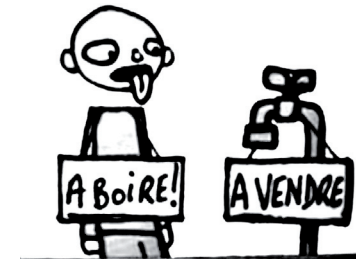
regroupe neuf communes à l'est de Paris, en Seine-Saint-Denis. Créée le 1^{er} janvier 2010, elle a pris en main la compétence eau avec l'intention affichée de revenir à une gestion publique, à l'exemple de Paris.



Mais la majorité des élus communautaires s'orientent néanmoins vers l'adhésion au SEDIF, et donc une gestion déléguée à Veolia...

Une irruption citoyenne a alors interrompu la séance du conseil communautaire du 23 novembre 2011, exigeant le report du vote. Mais, une nouvelle séance a été programmée dans le délai minimal de 7 jours, et la même délibération a été proposée et votée, sous les huées des citoyens venus assister en nombre, mais retenus à l'extérieur par des vigiles.

Suite à ce vote scélérat, intervenu dans des conditions scandaleuses, la Coordination Eau Ile-de-France a saisi la justice



administrative, qui a finalement annulé ce vote. La décision du tribunal sanctionne les conditions dans lesquelles s'est déroulé le vote au conseil d'agglomération, en particulier l'absence de débat public.

De facto, le jugement ouvre une période de vide juridique pendant lequel la CAEE n'est plus liée au SEDIF et à Veolia : tous les choix sont à nouveau possibles.

Cette annulation constitue une seconde chance pour mettre en œuvre une gestion publique comme s'y était engagée la CAEE, il y a deux ans.

La mobilisation citoyenne se poursuit donc pour exiger : la réalisation d'une étude de faisabilité pour la régie publique ; l'information et la consultation de la population, dans chaque commune concernée ; le remboursement des factures perçues par Veolia depuis avril 2011.

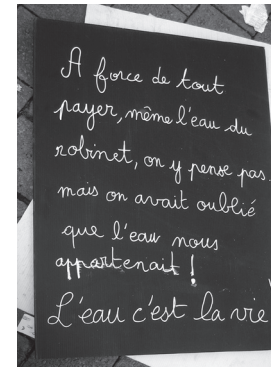
Ailleurs en Ile-de-France

Nous soutenons des initiatives locales qui visent à promouvoir la gestion publique ou à exercer un contrôle sur le

délégitime : dans les Yvelines par exemple, l'association AREP-CAMY a obtenu une baisse considérable des factures (jusqu'à -70 % sur l'abonnement facturé par Veolia) ;

dans le Val d'Oise, l'association Agl'Eau est à l'initiative d'une pétition pour la gestion publique d'une station d'épuration ; d'autres initiatives sont en cours en Essonne et en Seine et Marne...

Envie d'agir pour une gestion publique et équitable de votre eau ? N'hésitez pas à nous contacter !



Une qualité décevante

La qualité de l'eau distribuée au robinet laisse à désirer : Veolia utilise des sels d'aluminium (N.B. : peut être parmi les causes de la maladie d'Alzheimer) pour la potabilisation.

À Paris, par principe de précaution, l'aluminium a été remplacé par le fer depuis 30 ans. En banlieue parisienne, Veolia ne souhaite pas engager les dépenses nécessaires pour mieux garantir la santé des usagers.

